

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 98.081

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 30 Septembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

**DATE DE CONVOCATION**

22 Septembre 1998

**DATE D'AFFICHAGE**

22 Septembre 1998

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, M. SIMONNET, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** : Monsieur BOISNARD par Monsieur GERMA  
Monsieur DONZIER par Monsieur HUGENDOBLER  
Monsieur MUSSETTI par Monsieur MONNARD  
Monsieur QUENTIN par Monsieur BOURGEOIS

**EXCUSES** : Monsieur POTENNEC

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 28  
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Temps libre : Contrat avec la Caisse des Allocations Familiales

**VOTE**

:

UNANIMITE

Il est envisagé de conclure un contrat "TEMPS LIBRE" avec la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime.

Les contrats "TEMPS LIBRE" concernent les enfants de 6 ans à 16 ans ; à ce titre, 1867 enfants sont concernés à ROYAN.

Le montant des dépenses, consacré par la Ville, pour les enfants de 6 ans à 16 ans s'élève, actuellement, à 885.479 Francs.

Dans le cadre du contrat "TEMPS LIBRE", la Ville consacrerait un effort financier supplémentaire de 354.520 Francs par an soit 189 Francs par enfant.

La Caisse d'Allocations Familiales apporterait une aide financière de 70 % de ce montant.

Les activités prévues seraient les suivantes :

!	:	:	!
! POLE D'ACTIVITE	:	OBJECTIF GLOBAL	: MOYENS MIS EN OEUVRE !
!-----	:	-----	-----!
!	:	:	!
!A.	:	Développer les outils:	- Atelier théâtre !
!Communication et	:	de communication et	: - Atelier d'expression!
!expression	:	d'expression variés	: corporelle/éveil !
!	:	pour intensifier la	: - Atelier d'art ciné-
!	:	confiance et la place:	matographique !
!	:	des jeunes dans la	: - Atelier d'expression!
!	:	cité	: écrite et journalis-
!	:	:	: tique !
!	:	:	: - Atelier des techno- !
!	:	:	: logies nouvelles... !
!-----	:	-----	-----!
!	:	:	!
!B.	:	Amener le jeune à	: - Atelier ludothèque !
!Espace de	:	intégrer un comporte-	: - Atelier découverte !
!décisions	:	ment de citoyen et	: des métiers et des !
!Citoyenneté	:	l'accompagner dans la:	institutions !
!	:	construction de son	: - Atelier de !
!	:	projet de vie au sein:	réflexions !
!	:	de la cité	: - Atelier d'actions !
!	:	:	: humanitaires !
!	:	:	: - Atelier vie !
!	:	:	: familiale et sociale!
!	:	:	: - Lieu ressources !
!	:	:	: (Bus/Accueil) !
!-----	:	-----	-----!

!	:	:	!
! POLE D'ACTIVITE	:	OBJECTIF GLOBAL	: MOYENS MIS EN OEUVRE !
!-----	:	-----	!-----
!	:	:	!
!C.	:	Sensibiliser les	: - Atelier nature !
!Environnement	:	jeunes à l'environ-	: . métiers de la mer !
!"Atlantique jeune"	:	nement maritime et	: . le littoral !
!	:	découvrir un centre	: - Atelier sciences et !
!	:	d'intérêt	: vie de l'océan... !
-----	:	-----	-----

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'approuver le contrat "TEMPS LIBRE" à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime.
- d'habiliter Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier-Adjoint, agissant par délégation à signer ledit contrat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 5 Octobre 1998**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS